

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE35

présenté par

M. Lauzzana, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

-----

### ARTICLE 11

I. – À la première phrase de l'alinéa 27, substituer à la troisième occurrence du mot :

« de »

le mot :

« à ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la première phrase des alinéas 55, 84, 113, 142 et 171.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.